



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1974

---

20 JUIN 1974

---

**Projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles  
de la communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973**

**— SECTEUR SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE —**

**RAPPORT**

DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION PERMANENTE  
PRESENTE A LA COMMISSION DE LA POLITIQUE GENERALE (1)  
PAR **Mme RYCKMANS**

---

(1) Cf. art. 50 du Règlement d'ordre intérieur.  
Voir : 5-V (S.E. 1974) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Jeunesse et de l'Education permanente a consacré le 4 juin 1974, une séance à l'examen du projet de décret ajustant le budget des Affaires culturelles de la Communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1973 — Secteur Santé publique et Famille (1).

#### Exposé du Ministre.

Le ministre de la Santé publique et de la Famille déclare qu'il s'agit d'un crédit supplémentaire à l'article 33.45 de la Partie II — Education permanente — d'un montant de 980.000 francs destiné à promouvoir l'éducation familiale. Ce crédit est demandé pour faire face à l'importance prise par les activités dans ce domaine; ces dernières ne sont pas nouvelles et elles sont subsidiées suivant des critères fixés antérieurement.

#### Discussion générale et discussion des articles.

Un commissaire demande au ministre si les activités subsidiées sont bien celles qui sont prévues à l'arrêté royal de 1959.

Le ministre répond qu'il s'agit bien de cela, l'importance prise par ces dernières nécessite un crédit supplémentaire pour l'organisation de cours et de conférences.

#### Vote sur l'ensemble.

La commission, à la demande du président, décide de passer au vote sur l'ensemble du Secteur Santé publique et Famille.

Ce secteur est adopté par 5 voix pour et 8 abstentions.

La commission fait confiance à son président et à son rapporteur pour l'adoption du présent rapport.

*Le Rapporteur,*                      *Le Président,*  
Mme RYCKMANS.                      G. CLERFAYT.

---

(1) Ont participé aux travaux de la Commission : M. Clerfayt (président), M. Bourgeois, Mme Brenez, MM. Burgeon, Cornet d'Elzius, Dejardin, Gillet J., Helguers, Herbage, Maes, Pêtre, Mme Petry, Mme Ryckmans (rapporteur), M. Stassart.